



GROUPE MENARINI

MENARINI IN THE WORLD



CODE DE DÉONTOLOGIE

Chers collègues,

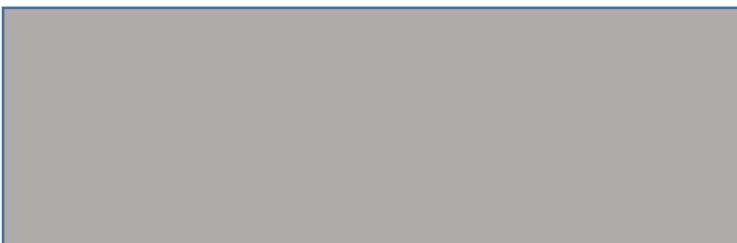
Menarini se fixe les normes déontologiques les plus élevées dans tous ses processus de travail et s'engage à promouvoir un comportement éthique. Nous œuvrons partout dans le monde pour instaurer une culture de l'intégrité, qui constitue le plus bel atout de notre entreprise et que nous nous devons de préserver. Intégrité est le maître-mot pour rester le leader du marché. Nous le devons à nos clients, collaborateurs et partenaires, mais aussi à nous-mêmes. L'intégrité est la pierre angulaire de notre société.

Les normes éthiques exigeantes définies dans notre Code de déontologie nous mèneront vers cet objectif. Dans ce guide figurent les critères d'acceptabilité des comportements, des actions et des prises de décision à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Nous sommes convaincus que l'amélioration des performances passe par la préservation de notre réputation.

Ce Code de déontologie doit être respecté sans restriction par chacun d'entre nous. Nous comptons sur vous pour propulser la réputation d'intégrité de Menarini vers les sommets dans le monde entier.

Lucia Aleotti
Présidente

Alberto Giovanni Aleotti
Vice-président





SOMMAIRE

Le Code de déontologie du Groupe Menarini

Intégrité à l'extérieur de l'entreprise

Intégrité à l'intérieur de l'entreprise

Intégrité dans la gestion des informations et la protection des actifs

Responsabilité vis-à-vis du public et de la collectivité

LE

GROUPE MENARINI

Code de déontologie

Objectif

Le présent Code de déontologie trace les lignes directrices de la politique des sociétés du Groupe Menarini en matière de conformité et d'éthique. Ce guide est destiné à aider chacun d'entre nous à agir avec intégrité grâce à la mise en application concrète des principes éthiques du Groupe Menarini.

Le Code de déontologie peut être traduit dans d'autres langues si nécessaire, la version anglaise faisant foi pour toute question d'interprétation.

Champ d'application

Le Conseil d'administration de Menarini IFR a adopté le présent Code de déontologie afin de promouvoir un comportement éthique au sein des sociétés du Groupe Menarini, d'encourager le respect des normes éthiques, de faciliter le signalement des comportements non éthiques et illégaux et de répondre aux violations des normes éthiques, des politiques de Menarini et de toute loi applicable. Le présent Code va au-delà de la loi et fixe une norme plus exigeante que nous devons respecter. Ce Code s'applique directement à l'ensemble des sociétés, employés, cadres et directeurs du Groupe Menarini. Par ailleurs, les mandataires et tiers agissant pour le compte des sociétés du Groupe Menarini peuvent être contractuellement tenus de respecter ce Code.

Nos responsabilités

Chaque employé(e), cadre et directeur/trice est tenu(e) d'adopter un comportement conforme au présent Code.

Pour toute question sur l'application de ce Code, il est de la responsabilité de chacun d'en demander les réponses. La non-compréhension de ce Code ne sera pas une excuse valable en cas de violation.

Chaque employé(e) est tenu(e) de signaler toute action ou tout événement susceptible de constituer une violation de ce Code.

Si vous avez des raisons de croire qu'un collègue ou toute autre personne travaillant pour le compte de Menarini a enfreint ou pourrait enfreindre le Code de déontologie ou toute loi applicable, vous avez le devoir de le signaler immédiatement à votre responsable, à un autre responsable, au service des ressources humaines, au Pharmacien Responsable ou à l'adresse e-mail suivante : globalcompliance@menarini.com.

Menarini garantit l'absence de représailles et la confidentialité de toute personne qui signale de bonne foi une mauvaise conduite ou une violation de ce Code, ou fournit des informations pertinentes.

Violation du Code de déontologie

Menarini attend de chaque directeur/trice ou employé(e) qu'il/elle se conduise de manière éthique. Toute violation de ce Code donnera lieu à une action disciplinaire appropriée. Selon sa gravité et sa fréquence, une violation du Code peut entraîner un avertissement verbal ou écrit, un blâme, une suspension, une mise à pied et/ou le licenciement d'un(e) employé(e). En outre, le non-respect de ce Code ou d'autres politiques et procédures de Menarini par un(e) employé(e) pourra être pris en compte dans les décisions concernant les évolutions de carrière et la rémunération, notamment les primes et la rémunération variable sur objectifs. Le choix de la sanction appropriée et/ou des actions correctives nécessaires est laissé à la seule discrétion de Menarini.

Signalement et confidentialité

Le signalement de toute violation de ce Code est une obligation.

Si vous avez connaissance d'un problème susceptible de compromettre l'engagement de Menarini vis-à-vis d'un comportement éthique et de la conformité à toutes les lois applicables, vous devez le signaler. Nous avons un devoir envers l'entreprise, nos collaborateurs et nous-mêmes de préserver la réputation de Menarini en tant que laboratoire pharmaceutique reconnu pour la qualité de ses produits. La boîte aux lettres globalcompliance de Menarini est disponible et contrôlée en permanence. Toute personne signalant un problème à la boîte aux lettres global compliance est libre de donner ou non son nom ou toute autre information permettant de l'identifier.

Tous les problèmes signalés feront l'objet d'une investigation appropriée dans la plus stricte confidentialité. Menarini garantit que la confidentialité sera préservée dans toute la mesure du possible, sauf exigence contraire de la loi.

Protection contre les représailles

Tous les employés doivent signaler les problèmes potentiels de conformité et d'éthique en contradiction avec le présent Code de déontologie, les politiques et procédures de Menarini et la législation en vigueur.

Chez Menarini, personne ne prendra de mesures à l'encontre de qui que ce soit pour avoir fourni des informations véridiques concernant une violation de la loi ou du Code de déontologie. Néanmoins, en cas de fausse déclaration intentionnelle, Menarini agira en conséquence. Menarini ne tolérera aucune représaille à l'encontre de personnes pour avoir posé des questions ou signalé en bonne foi une mauvaise conduite ou des violations possibles de ce Code. Toute personne usant ou tentant d'user de représailles sera sanctionnée. Toute personne qui pense avoir fait l'objet de représailles doit le signaler immédiatement à son responsable, à un autre responsable, au service des ressources humaines, au Pharmacien Responsable ou à l'adresse e-mail suivante : globalcompliance@menarini.com. Les représailles incluent les décisions défavorables relatives au traitement de l'employé(e) (telles qu'un licenciement, une rétrogradation, une suspension, un refus d'avantages, le harcèlement ou toute autre forme de discrimination) prises en raison des allégations de faute professionnelle qu'il/elle a formulées. Un(e) dénonciateur/trice est également protégé(e) même si les allégations s'avèrent incorrectes ou non fondées, sous réserve d'un signalement de bonne foi.

Examen du Code de déontologie

Le présent Code peut être réexaminé à tout moment. Menarini vous informera de toute révision de ce Code le cas échéant. La version la plus récente de ce Code est disponible sur le site Internet de Menarini (www.menarini.com), ainsi que sur votre site Web local.



INTÉGRITÉ

à l'extérieur de l'entreprise

Nous nous opposons fermement à la corruption, à la concurrence déloyale et à tout autre acte contraire à la loi ou aux règles d'éthique. L'intégrité est la clé de la réussite de notre entreprise.

- Responsabilité et conformité aux lois et exigences réglementaires
 - Non à la corruption
 - Cadeaux et frais d'hébergement et de représentation
 - Activité promotionnelle et informations sur les produits
 - Interactions avec les professionnels de santé
 - Concurrence et traitement équitable
 - Sécurité des patients et qualité des produits
-

Responsabilité et conformité aux lois et exigences réglementaires

Menarini se conforme aux lois, aux réglementations et, d'une manière générale, à toute législation en vigueur dans tous les pays d'exercice de ses activités.

Nous nous engageons à respecter les lois et les exigences réglementaires qui régissent nos activités, notamment la législation relative à la santé, les règles et principes d'éthique et de déontologie dictés par les associations professionnelles et toute exigence légale et réglementaire régissant la recherche et le développement, la fabrication, la distribution, la mise sur le marché, la commercialisation et la promotion de nos produits.

Nous nous engageons principalement à fournir en bonne foi et en temps utile des informations sur nos produits à toutes les parties prenantes. Ainsi, Menarini s'efforce de tenir les patients, clients, professionnels de santé et autorités réglementaires informés des indications, données de sécurité, contre-indications et effets secondaires de ses produits.

Non à la corruption

Chez Menarini, nous avons une règle simple : ne jamais verser ni accepter de pots-de-vin. Toutes les formes de corruption, qu'elles impliquent des agents publics ou gouvernementaux ou le secteur privé, sont strictement interdites.

Les pratiques commerciales locales qui consistent à fermer les yeux sur les actes de corruption voire à les autoriser sont interdites. Toute personne concernée est tenue de respecter les politiques et procédures définies dans le présent Code, disponible sur le site Web de Menarini (www.menarini.com).

Il est strictement interdit à tous les employés et directeurs de Menarini ainsi qu'à tout tiers agissant en son nom d'offrir quoi que ce soit qui pourrait être considéré comme un pot-de-vin à qui que ce soit.

Est considéré comme un pot-de-vin tout ce qui possède une valeur et est proposé, promis ou offert pour influencer de manière inappropriée une décision commerciale ou obtenir un avantage commercial déloyal. Cela inclut l'obtention d'un nouveau marché, la conservation d'un marché existant ou l'obtention de tout autre avantage indu.

Les pots-de-vin peuvent se présenter sous différentes formes et ne se limitent pas à l'argent liquide. Ce Code de déontologie vous interdit de proposer, de promettre ou d'offrir quoi que ce soit de valeur (cadeau, frais de déplacement, arrangements commerciaux indûment favorables, etc.) en tant que pot-de-vin, directement ou indirectement, à qui que ce soit.

Votre responsabilité est engagée aux termes de ce Code et de certaines lois applicables si un tiers vous propose ou verse un pot-de-vin. Pour faire face à ce risque juridique important, nous devons, lors de la sélection de tiers, faire preuve de prudence et effectuer un audit préalable approprié, afin de ne faire appel qu'à des tiers partageant nos normes éthiques strictes. Menarini impose un audit préalable, des clauses contractuelles standards et des dispositifs de surveillance des tiers.

Lors des échanges avec des professionnels de santé, gardez à l'esprit que certains d'entre eux (notamment le personnel des hôpitaux publics ou des centres médicaux gouvernementaux et/ou les enseignants-chercheurs des établissements de formation financés par le

gouvernement ou des écoles/universités publiques) sont considérés comme des agents gouvernementaux/publics aux termes des lois sur la corruption.

Les paiements de facilitation sont des sommes généralement modiques exigées par des agents publics pour mener une « action gouvernementale de routine » à laquelle le demandeur a droit, ou pour accélérer la réalisation d'une telle action.

De tels paiements sont interdits par la législation italienne sur la corruption et le Bribery Act.

Les paiements de facilitation ne constituent pas une exception à la règle générale et sont donc strictement interdits.

POTS-DE-VIN : POINTS ESSENTIELS

- **Le simple fait de proposer ou de promettre le versement d'une somme indue peut constituer une violation de la loi.**
 - **Un pot-de-vin de particulier à particulier est également illégal.**
 - **Les pots-de-vin ne se limitent pas à l'argent liquide ou équivalent, mais désignent tout objet de valeur.**
 - **Votre responsabilité peut être engagée pour des actes de corruption commis par des tiers au nom de Menarini.**
 - **Les professionnels de santé travaillant pour des établissements gouvernementaux tels que les hôpitaux ou universités publics sont considérés comme des agents publics.**
-

Cadeaux et frais d'hébergement et de représentation

De manière générale, la législation sur la corruption n'interdit pas d'offrir des cadeaux ou repas ordinaires ou d'autres avantages en lien avec des échanges professionnels, tant qu'il ne s'agit pas de « corruption ». Menarini reconnaît que ces pratiques peuvent parfois être inévitables car elles font partie des pratiques commerciales courantes et favorisent les relations professionnelles.

N'offrez ni n'acceptez jamais de cadeaux ou d'autres avantages pouvant créer une situation d'influence indue.

Dans tous les cas, il n'est jamais approprié de faire ou d'accepter un geste commercial, sauf si :

- le geste est conforme aux bonnes pratiques commerciales ;
- le but est de favoriser les bonnes relations, plutôt que de créer ou de répondre à une décision commerciale spécifique ;
- le geste ne constitue pas un acte de corruption et ne semble pas inapproprié ;
- la valeur du geste est raisonnable, appropriée, habituelle et conforme à la législation locale en vigueur et aux pratiques locales raisonnables ;
- le geste n'est pas destiné à obliger le/la bénéficiaire à mener une quelconque action qu'il/elle ne prendrait pas normalement.

Par ailleurs, les actions suivantes ne sont en aucun cas acceptables :

- offrir ou accepter un pot-de-vin ;
- offrir ou accepter de l'argent liquide ou équivalent ;
- participer à des activités commerciales, quelles qu'elles soient, qui enfreindraient la loi ; ou
- demander quoi que ce soit, directement ou indirectement, aux organisations entretenant des relations d'affaires ou cherchant à entretenir des relations d'affaires avec Menarini.

Activité promotionnelle et informations sur les produits

Les activités et supports promotionnels, notamment tout support utilisé ou toute activité mise en œuvre de manière proactive par la société ou ses employés et contenant des allégations ou d'autres informations sur nos produits, sont strictement réglementés partout dans le monde. En effet, nous avons l'obligation de nous conformer à toutes les réglementations locales applicables. En outre, tous les supports et activités promotionnels et marketing doivent être exacts, clairs et conformes à des normes éthiques, médicales et scientifiques élevées. Menarini s'engage à promouvoir ses produits de manière honnête et en veillant à préserver sa réputation de laboratoire pharmaceutique reconnu pour la qualité de ses produits.

Nous devons veiller à ce que nos activités promotionnelles contribuent à notre réputation de laboratoire pharmaceutique reconnu pour la qualité de ses produits.

Interactions avec les professionnels de santé

Menarini respecte toutes les réglementations applicables dans ses interactions avec les professionnels de santé, notamment les médecins, les infirmiers, le personnel administratif des hôpitaux ou cabinets médicaux, ainsi que toute personne intervenant dans la prescription ou l'administration de médicaments.

Les interactions avec les professionnels de santé fonctionnaires ou rémunérés par des programmes de santé gouvernementaux peuvent présenter des risques de corruption supplémentaires. Les lois et réglementations régissant les interactions avec les professionnels de santé définissent de manière strict

les critères d'acceptabilité de telles interactions dans le monde entier, et les règles sur les sommes et gestes commerciaux offerts aux professionnels de santé sont rigoureuses.

Les interactions avec les professionnels de santé doivent être conformes à la loi et aux normes de conduite du secteur applicables en la matière (telles que celles dictées par la Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques [EFPIA] et la Fédération internationale des associations et fabricants pharmaceutiques [IFPMA]).

Par ailleurs, Menarini veille à ce que toute interaction avec un professionnel de santé serve un but commercial éthique et approprié et n'ait pas d'impact sur le jugement médical indépendant du professionnel de santé.

INTERACTIONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ : POINTS ESSENTIELS

Si les lois et réglementations régissant les interactions avec les professionnels de santé varient selon le pays, nous devons nous assurer que toute interaction réponde aux critères suivants :

- **ne pas constituer une violation de la législation ou réglementation locales ou des politiques ou procédures de la société ;**
 - **servir un objectif commercial éthique et approprié ;**
 - **ne pas interférer avec le jugement médical indépendant du professionnel de santé.**
-

Concurrence et traitement équitable

Menarini s'engage à observer des règles de concurrence loyale. En d'autres termes, nous devons obéir à toutes les lois applicables en matière de concurrence et proposer nos produits à nos clients à travers des pratiques loyales.

La concurrence loyale consiste à affronter nos concurrents de manière vigoureuse et indépendante à tout moment et par tous les moyens légaux, en évitant les comportements visant à exclure ou éliminer un concurrent ou à contrôler les prix sur un marché.

Chaque employé(e) et directeur/trice doit interagir de manière juste et honnête avec les clients, fournisseurs, concurrents de Menarini et tout tiers entretenant des relations d'affaires avec lui/elle.

Sécurité des patients et qualité des produits

L'activité commerciale et l'objet social de Menarini sont centrés sur le patient.

Toutes nos activités reposent sur cette valeur fondamentale et nous avons une responsabilité éthique particulière envers les patients.

Afin de respecter au mieux cet engagement, Menarini met tout en œuvre pour développer des solutions scientifiques et médicales aussi satisfaisantes que possible pour les patients.

Chez Menarini, nous nous efforçons de satisfaire aux réglementations les plus strictes applicables aux produits de notre société voire de les dépasser, afin de garantir la sécurité des patients à tout moment.

Plus particulièrement, nous devons :

- garantir aux patients la mise sur le marché de médicaments et de produits hautement spécialisés, issus d'études scientifiques avancées ;
 - commercialiser des médicaments pour protéger l'intégrité physique et la santé des patients ;
 - évaluer les médicaments en portant une attention particulière aux aspects liés à la sécurité ;
 - demander à tous les employés dans la mesure de leurs compétences respectives et aux leaders d'opinion de mettre en place des études fonctionnelles répondant aux exigences en matière de liberté et de dignité des patients.
-





INTÉGRITÉ

à l'intérieur de l'entreprise

La solidité de notre entreprise repose sur la valeur que nous attachons à notre capital humain.

- Protection des ressources humaines
- Tolérance zéro envers le harcèlement et la discrimination
- Traitement équitable

Protection des ressources humaines

Les ressources humaines constituent le principal facteur de développement d'une entreprise. La gestion des ressources humaines repose sur le respect de la personne et des compétences de chacun.

Menarini est conscient du rôle crucial que jouent le niveau élevé de professionnalisme de ses employés et leur dévouement à l'entreprise dans l'atteinte de ses objectifs.

C'est pourquoi la société encourage l'épanouissement et le développement professionnel des employés en vue d'accroître leurs connaissances et compétences, conformément à la législation en vigueur relative aux droits de la personne, en particulier en ce qui concerne l'intégrité morale et physique des employés.

Menarini traite les candidats avec équité et respect et condamne toutes formes de recommandation et de favoritisme.

Tolérance zéro envers le harcèlement et la discrimination

Menarini s'engage à créer un lieu de travail exempt de discrimination,

de harcèlement, d'intimidation ou de coercition. Nous ne pratiquons aucune discrimination ni ne tolérons la discrimination reposant sur des caractéristiques personnelles telles que l'origine ethnique, la couleur de peau, le sexe, la religion, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'âge, une situation de handicap, une grossesse, la situation de famille, un statut d'ancien combattant ou toute autre caractéristique prévue par les lois applicables en la matière.

Nous exigeons que tous nos collaborateurs respectent notre politique de tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement et de la discrimination.

Toutes les actions liées aux ressources humaines, notamment le recrutement, l'attribution des avantages sociaux, les mutations, la rémunération et le licenciement, doivent être gérées sans discrimination. Les employés et directeurs seront jugés en fonction de leurs compétences, savoir-faire et résultats, et non selon leurs caractéristiques personnelles.

Traitement équitable

Menarini assure un traitement juste et équitable de tous les employés, promeut un environnement de travail positif et respecte toutes les lois et réglementations en matière de droit du travail. Menarini fournit un lieu de travail exempt de harcèlement et de traitement inhumain, notamment de harcèlement sexuel, d'abus sexuel, de châtiments corporels, de coercition mentale ou physique ou d'abus verbaux et de menaces de tels traitements



INTÉGRITÉ

dans la gestion des informations et la protection des actifs

Les actifs et les informations doivent être employés à des fins commerciales légitimes. C'est en gérant les informations et les actifs avec intégrité que nous gagnons la confiance de tous ceux qui comptent sur nous, et c'est ainsi que nous renforçons notre entreprise.

- Conflit d'intérêts
 - Livres, enregistrements et rapports financiers
 - Informations confidentielles et propriété intellectuelle
 - Respect de la vie privée et protection des données
 - Protection des actifs de l'entreprise
-

Conflit d'intérêts

Nous devons prendre les décisions et mener les actions qui servent au mieux les intérêts de Menarini.

Il est strictement interdit d'entreprendre ou de faciliter des transactions présentant un conflit d'intérêts potentiel ou avéré vis-à-vis de l'entreprise et des activités susceptibles d'interférer avec une prise de décision impartiale, servant au mieux les intérêts de la société et conforme au Code de déontologie.

Nous devons signaler tout conflit d'intérêts potentiel à notre responsable, à un autre responsable, au service des ressources humaines, au Pharmacien Responsable ou à l'adresse e-mail suivante : globalcompliance@menarini.com.

Un conflit d'intérêts survient lorsqu'un intérêt personnel interfère ou semble interférer avec les intérêts de la société.

Si un conflit d'intérêts peut survenir dans une multitude de situations, voici quelques exemples de circonstances pouvant conduire à un conflit d'intérêts :

- la détention d'un intérêt financier dans une société qui est un client, un fournisseur ou un concurrent de Menarini ;
- l'exercice à titre personnel d'une activité commerciale coïncidant avec l'activité de Menarini ;
- la réception d'avantages personnels du fait de travailler chez Menarini ;
- la qualité de membre du conseil d'administration ou du comité d'une quelconque entité dont les intérêts peuvent être en conflit avec ceux de Menarini.

Les relations familiales et amicales peuvent également être à l'origine d'un conflit d'intérêts si un membre de la famille ou un ami est concerné par l'un des exemples ci-dessus ou impliqué dans toute autre transaction en lien avec la société.

Nous devons signaler tout conflit d'intérêts potentiel à notre responsable, à un autre responsable, au service des ressources humaines, au Pharmacien Responsable ou à l'adresse e-mail suivante : globalcompliance@menarini.com. Le signalement doit être précis et comporter la nature, les conditions et l'origine de l'avantage. En attendant la décision de la société sur le sujet, il faut éviter de réaliser quelque opération/transaction que ce soit.

Livres, enregistrements et rapports financiers

Menarini considère la sincérité, la loyauté et la transparence des comptes, déclarations financières, rapports et autres communications requises par la loi et adressées aux actionnaires ou au public comme un principe fondamental et une garantie de concurrence loyale. Toutes les transactions dans les domaines économique, financier ou patrimonial doivent être correctement enregistrées. Chaque enregistrement doit être accompagné d'une documentation adéquate, disponible à tout moment pour une vérification des

caractéristiques et motivations de la transaction et permettant d'identifier la personne ayant autorisé, réalisé, enregistré et vérifié la transaction.

En outre, les rapports et déclarations d'ordre financier doivent inclure toutes les informations nécessaires et être exacts, clairs et réalisés en temps opportun.

Les enregistrements commerciaux incluent notamment les données comptables et financières, les données de pointage et de paie, les notes de frais, les données client et fournisseur, les factures, les registres de production et autres informations essentielles de la société.

LIVRES ET ENREGISTREMENTS : POINTS ESSENTIELS

Lors de la gestion des transactions commerciales, nous devons impérativement :

- **respecter toutes les lois, réglementations et politiques et procédures de la société applicables en la matière ;**
 - **rendre compte de la transaction ou situation documentée dans l'enregistrement de manière exacte, honnête et complète ;**
 - **approuver les enregistrements seulement après avoir traité tous les points et vérifié leur exactitude ;**
 - **enregistrer tous les paiements sans omission ;**
 - **nous interdire de falsifier ou de retarder des enregistrements dans le but d'obtenir des résultats plus favorables.**
-

Informations confidentielles et propriété intellectuelle

Menarini respecte et protège les informations confidentielles de ses clients, fournisseurs, partenaires commerciaux, concurrents et employés et fait également en sorte de préserver la confidentialité de sa propre propriété intellectuelle et d'autres informations confidentielles. L'utilisation non autorisée, le vol ou le détournement de la propriété intellectuelle d'un tiers sont strictement interdits.

Nous devons utiliser les informations confidentielles et actifs de l'entreprise de manière appropriée et responsable.

De même, il est essentiel de préserver les informations confidentielles et la propriété intellectuelle de Menarini, notamment les brevets, les marques, les secrets industriels, les droits d'auteur, les stratégies commerciales, y compris les lancements de produit, ainsi que les connaissances et le savoir-faire scientifiques et techniques.

Respect de la vie privée et protection des données

Menarini respecte les droits au respect de la vie privée et à la protection des données des personnes, conformément aux lois applicables. Nous devons toujours utiliser les informations personnelles de manière appropriée et à des fins commerciales nécessaires uniquement, et protéger ces informations d'une utilisation abusive afin d'éviter tout préjudice à la personne tel que la discrimination, la stigmatisation ou tout autre dommage à la réputation et à la dignité de la personne, un impact sur l'intégrité physique, une fraude, une perte financière ou une usurpation d'identité.

Protection des actifs de l'entreprise

Nous devons tous protéger les actifs de Menarini et assurer une utilisation efficace de ces derniers. Les actifs de Menarini, qui incluent aussi bien les biens matériels (tels que les ordinateurs, les meubles et les fournitures et équipements de bureau) que les actifs informationnels (tels que la propriété intellectuelle, les documents de travail et les informations électroniques concernant les activités de Menarini), ne doivent être utilisés qu'à des fins commerciales légitimes.

Le vol, la négligence et la perte ont un impact direct sur notre rentabilité et sont indignes de la confiance qui nous a été accordée par les personnes concernées. Les actifs de Menarini doivent toujours être utilisés à des fins commerciales légitimes.





RESPONSABILITÉ

vis-à-vis du public et de la collectivité

Notre dévouement envers les collectivités est une force pour notre entreprise et constitue la pierre angulaire de notre engagement vis-à-vis de l'intégrité.

- Contribution politique
 - Dons caritatifs et projets sociaux
 - Santé, sécurité et protection de l'environnement
 - Coopération avec les autorités
-

Contributions politiques

Menarini s'abstient de financer les partis politiques, mouvements politiques ou organisations syndicales, comités et organisations politiques ou leurs représentants ou candidats. Menarini ne finance aucune association et ne parraine pas d'événements ni de conférences dont le but est la propagande politique. Seuls les contributions et les dons destinés à des associations et événements ayant un but social, moral, scientifique ou culturel sont autorisés.

Dons caritatifs et projets sociaux

Menarini s'assure que les contributions versées à des organismes caritatifs, communautés ou projets de responsabilité sociale ne sont jamais conditionnées par un quelconque accord impliquant la prise ou non de mesures gouvernementales particulières pour le compte de Menarini.

Tous les dons caritatifs sont versés au bénéfice de la collectivité et pour aider ceux qui sont dans le

besoin. Menarini ne verse pas de contributions ni de subventions caritatives, notamment aides financières, bourses de formation médicale ou produits gratuits, dans le but d'inciter un professionnel de santé à prescrire ou à acheter des produits de Menarini.

Santé, sécurité et protection de l'environnement

Menarini reconnaît l'importance de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement. Notre but à long terme est d'éviter tout incident opérationnel, tout accident sur le lieu de travail et tout impact sur l'environnement.

Tous les employés doivent contribuer à la prévention des risques, à la protection de l'environnement et à l'assurance de leur propre santé et sécurité, ainsi que celles des collègues et des tiers.

Nous nous engageons à appliquer des normes environnementales, sanitaires et sécuritaires cohérentes sur l'ensemble de nos sites internationaux, afin de garantir le respect de toutes les lois et réglementations applicables et l'efficacité maximale de nos efforts pour réduire notre impact environnemental. Conformément à la législation en vigueur, nous prenons toutes les mesures nécessaires pour garantir et améliorer les conditions de travail, notamment à l'aide des dispositifs d'hygiène et de sécurité, ainsi que des procédures d'amélioration continue de l'environnement de travail.

Nous favorisons une culture de prévention des accidents et de sensibilisation des employés aux risques par le biais d'informations spécifiques et d'un plan de formation. Nous nous efforçons également de minimiser voire d'éliminer les incidents indésirables impliquant nos employés, les tiers et la collectivité.

Coopération avec les autorités

Menarini a pour objectif d'exercer ses activités avec le plus haut degré d'intégrité et de respect dans ses relations avec toutes les autorités compétentes.

Nous coopérons pleinement avec les autorités en prenant toutes les mesures nécessaires pour toute demande légitime d'informations ou de visites. Tout comportement visant à interférer avec les investigations ou demandes d'informations des autorités conformément à la législation en vigueur est strictement interdit.



ANNEXE

Boîte aux lettres dédiée à la conformité de Menarini

La boîte aux lettres Conformité mondiale de Menarini est disponible et contrôlée en permanence. Toute personne signalant un problème à la boîte aux lettres Conformité mondiale est libre de donner ou non son nom ou toute autre information permettant de l'identifier.

Aide et informations

Vous pouvez faire part de vos préoccupations et signaler tout problème à :

- votre responsable ;
- un autre responsable ;
- votre service de conformité et d'audit interne ;
- votre service des ressources humaines.

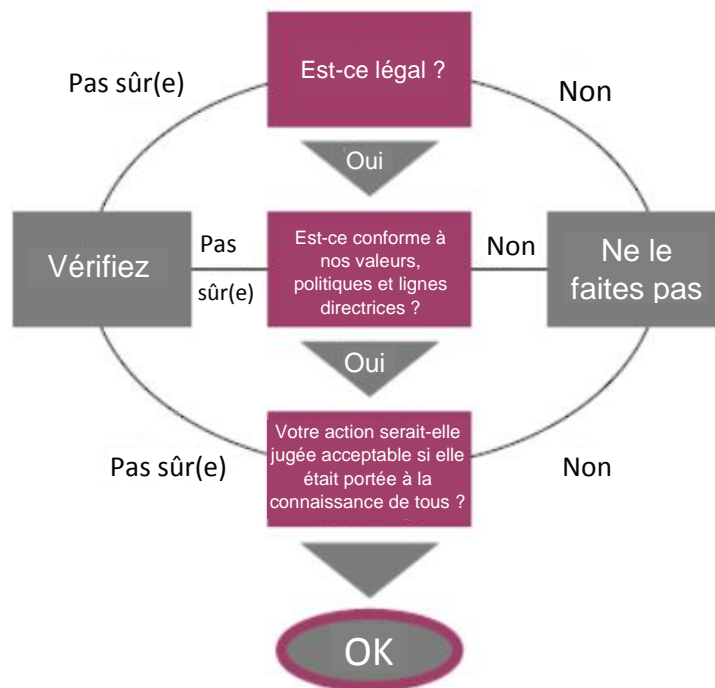
Vous pouvez également envoyer un e-mail directement à la boîte aux lettres Conformité mondiale de Menarini : **globalcompliance@menarini.com**

Programme mondial de conformité anticorruption de Menarini

Le programme mondial de conformité anticorruption de Menarini garantit l'intégrité et la conformité de nos comportements à notre politique anticorruption et définit les lignes directrices permettant à Menarini d'exercer ses activités conformément à la législation sur la corruption. Une page du site Web de Menarini est consacrée à l'éthique et à la conformité (www.menarini.com).

Le test de la réaction des autres

Vous hésitez à entreprendre ou à poursuivre une action ? Passez ce test simple. Avant de prendre une décision, demandez-vous comment elle serait accueillie par d'autres. Posez-vous la question suivante : « Quelles seraient les réactions si mon comportement ou mes actions étaient rendus publics ou portés à la connaissance de collègues que je respecte ? » Si la réponse vous gêne, alors NE LE FAITES PAS !



Vérifiez avec

1. Votre responsable

2. Un autre responsable

3. Le service Audit, RH ou juridique
